Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

DANS CE CADRE

Académie : Session :

Examen : Série :

Spécialité/option : Repère de l'épreuve :

Epreuve/sous épreuve :

NOM :

(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms : N° du candidat

Né(e) le :

(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Note :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

E4 GESTION DE L'ENTREPRISE

SUJET

DUREE : 3 h COEFF : 2

Vous répondrez directement sur le sujet en prenant soin de remplir l'en-tête.

Il est interdit de dégrafer les pages, de demander un nouvel exemplaire du sujet en cas d'erreur de votre part.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Base Nationale de Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

FICHE D'IDENTITÉ

SYMPHONIES FLORALES



21 rue de la République
12200 Villefranche de Rouergue
Commerce de détail, vente de fleurs, plantes
et compositions florales. Location de plantes.
SIREN : 059 772 749
NAF : 4776Z
Tél : 05 65 45 45 11
Fax : 05 65 45 11 44

Références bancaires :
Banque Populaire Occitane
71 Route de Montauban
12200 Villefranche de Rouergue
RIB : 14607 00023 25366542234 36

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Situation

Vous êtes employé(e) au magasin de fleurs « Symphonies Florales ». Le 16 mai, la gérante, Madame Fabre, vous charge de réaliser plusieurs missions de gestion de l'entreprise.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Mission 1 : contrôler une livraison
Le fournisseur Hyper Fleurs nous a livré ce matin. Vous devez comparer le bon de livraison qu'il vous a remis (document 1) avec la commande adressée par courriel (document 2).

- Relevez les anomalies constatées (annexe 1) en rapprochant les deux documents.
- Effectuez la mise à jour des fiches de stock (annexe 2).

Mission 2 : établir un devis
Madame Fabre mène une veille informatique et recherche sur internet les appels d'offres auxquels elle serait susceptible de répondre.
Elle a sélectionné l'appel d'offre (document 3) émis par la Caisse d'Épargne qui organise une réception à l'occasion de l'ouverture de sa nouvelle agence.
Elle vous remet les tarifs de location (document 4) afin d'établir le devis.

- Établissez le devis n° 56 pour répondre à l'appel d'offre (annexe 3).

Mission 3 : contrôler et déposer un chèque à la banque
Vous avez reçu le chèque du client Lamy (document 6) relatif à la facture N°1452 du 12 mai (document 5).

- Vérifiez le montant du chèque.
- Préparez sa remise à l'encaissement à la banque en complétant les documents utiles (annexes 4, 5 et 6).

Mission 4 : analyser la situation financière
Madame Fabre souhaite analyser l'évolution de son chiffre d'affaires.

- Calculez le taux d'évolution du chiffre d'affaires entre 2012 et 2016 (annexe 7).

D'autre part, elle avait fixé des objectifs de vente, par famille d'articles, pour l'année 2016.

- Comparez ces prévisions aux différents chiffres d'affaires réalisés (annexe 8) et faites un commentaire sur les résultats obtenus (annexe 9).

Madame Fabre avait fixé un seuil de rentabilité à partir de ses prévisions de chiffres d'affaires.

- Calculez le seuil de rentabilité à partir de nos chiffres d'affaires réels (annexe 10) et les charges constatées.
- Commentez le résultat (annexe 11).

Mission 5 : prévenir les risques au travail
Madame Fabre a réalisé les mises aux normes nécessaires dans sa boutique et elle souhaite attirer l'attention de ses salariés sur le respect des règles de santé et de sécurité au travail. Elle vous adresse une documentation détaillée (document 7) et voudrait que vous réalisiez une affiche rappelant les consignes de santé et de sécurité à respecter par tous.

- Préparez un rappel des consignes à afficher dans le magasin (à réaliser sur la copie).

Base Nationale des Sujets d'Examen de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Document 1

SARL HYPER FLEURS Grossiste
MIN de Toulouse
31000
Toulouse
SIRET : 147 852 369 00017
Courriel : contact@hyperfleurs.com

Le 16/05/2016

Symphonies Florales
21 rue de la République
12200 Villefranche de Rouergue

BON DE LIVRAISON N°42
v/commande du 15/05/2016

Réf.	Désignation	Unité	Quantité	PU Net	Observations
AN0547	Anthurium blanc	1	5	0,82	
CO0784	Branche de coton (7 à 8 boules)	1	10	0,75	
FR0850	Freesia rose	10 tiges	3	0,63	
GH0265	Gerbera rose fuchsia	15 tiges	2	0,60	
LY5658	Lys oriental blanc	10 tiges	2	0,85	
RE3256	Renoncule rouge	10 tiges	2	0,65	
RO3265	Rose blanche	20 tiges	1	0,72	
GY9874	Gypsophile	25 tiges	2	0,30	

Livré le Signature du livreur	Observations/ réserves :	Pris livraison le Signature du client

Document 2

De : s.fabre@orange.fr
A : contact@hyperfleurs.com
Objet : commande

Merci de bien vouloir nous livrer les articles suivants selon les conditions habituelles de vente :

- 20 freesias roses
- 5 anthurium blanc
- 10 branches de coton
- 30 gerberas rose fuchsia
- 20 lys oriental blanc
- 20 renoncules rouges
- 20 roses blanches
- 30 arums
- 50 gypsophiles

Cordialement
S. Fabre Symphonies Florales

Base nationale des Sujets d'Examen de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Document 3

CAISSE D'EPARGNE
LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

111 Rue Adolphe Bach
12200 Villefranche de Rouergue

Avis d'appel d'offres n° AO280512

Maître d'ouvrage : Caisse d'Epargne Villefranche de Rouergue
Objet du contrat : location de plantes (2 jours) pour la réception organisée lors de l'ouverture de la nouvelle agence
Lieu d'exécution : Agence de Villefranche Sarzana
Place Sarzana
12200 Villefranche de Rouergue
Date limite de réception des propositions :
Descriptif pour 1 journée :
- Pour l'entrée : 2 palmiers d'intérieur kentia hauteur 130 cm et 4 pots de fougères
- 6 oliviers hauteur 2 m environ à placer à l'extérieur
- 10 plantes fleuries à disposer sur les tables (tons rouge et rose).

Ces plantes seront livrées le 11 juin avant 9 heures et devront être enlevées le 12 juin après 17 heures.

Document 4

TARIFS DES LOCATIONS

Catégories de plantes	Prix unitaire HT par jour
Plantes d'extérieur	16,50 €
Plantes vertes intérieur	13,50 €
Plantes fleuries	10,20 €

- Ce tarif inclut l'installation et l'enlèvement des plantes.
- Paiement à réception de la facture.

Conditions particulières :
- Journée(s) de location suivante réduction de 20 % du prix de la première journée
- Location à la semaine : 4 fois le prix de la première journée

Transport :
- De 0 à 20 km : 35,00 €
- Au-delà de 20 km : 1,50 € par km supplémentaire parcouru.

Base Nationale des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Document 5

Symphonies florales
21 rue de la République
12200 Villefranche de Rouergue
Tél : 05 65 45 11 21
Fax : 05 65 45 11 44
SIREN : 059 772 749
NAF : 4776Z



FACTURE N° 189

Date : 12/05/2017

M. et Mme Lamy
Le bourg
12200 Labastide L'Evêque

Référence	Désignation	Quantité	PU	Montant
BM01	Bouquet de mariée retombant violet et blanc	1	59,00	59,00
BO05	Boutonnière blanc nature	1	15,00	15,00
BD04	Bouquets demoiselles d'honneur	2	6,00	12,00
CT08	Centres de table blanc et violet	4	33,00	132,00
CT06	Chemin de table blanc et forêt	2	29,90	59,80
DV01	Décoration voiture plage avant	1	68,00	68,00
			Total HT	345,80
Conditions de règlement : fin de mois ou au comptant sous escompte de 2%			TVA 10%	34,58
			Net à payer	380,38

Document 6

LCL

Payez contre ce chèque **Trois cent soixante douze euros**

non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un établissement assimilé

€ **372,77**

et soixante dix sept centimes

A **Symphonies Florales**

Payable en France : RODEZ

Fait à : La Bastide l'Evêque Le : 15-mai

N° de compte 00006578

N° du chèque 8680002

M. ou Mme Lamy
Le bourg
12240 La Bastide l'Evêque

Lamy

Base nationale des Sujets d'examens de l'enseignement professionnel Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Document 7

http://www.officiel-prevention.com/formation/fiches-metier/detail_dossier_CHSCT

(…)

Les mesures de prévention des risques professionnels des fleuristes

Les moyens de prévention sont relativement simples à mettre en œuvre et efficaces ; mais le problème réside dans le fait qu'il y a une multitude de petites structures dans lesquelles les bonnes pratiques de prévention doit être diffusées. Les mesures de prévention essentielles résident dans l'installation des locaux, les aménagements ergonomiques du poste et des espaces de travail, le strict respect des règles d'hygiène et la protection individuelle. (…)

- **La prévention collective**

  - L'installation de l'atelier et du magasin

La bonne aération et ventilation générale permettent un renouvellement de l'air qui diminue la densité des polluants dans les locaux, en particulier celle des produits volatils, et celle des produits en bombes aérosols qui sont utilisés souvent et éventuellement dans des arrière-magasins et réserves de stockage confinés. Les entrées d'air doivent être compensées par des sorties forcées. L'utilisation de ces systèmes d'extraction d'air permet d'éviter les affections respiratoires. L'entretien régulier du système de ventilation (nettoyage des conduits d'extraction, changement des filtres) est une condition indispensable de bon fonctionnement.

La refermeture systématique de tous les bidons et autres conteneurs de produits est aussi un moyen simple de limiter la présence de composés volatiles dans l'air ambiant.

Les sols doivent être antidérapants et maintenus propres, secs et rangés pour éviter les chutes, avec dégagement des voies de passage. Il convient d'assurer l'entretien continu des locaux (nettoyage, élimination des déchets). Les inégalités de surfaces et/ou obstacles doivent être soit supprimés (bouchage des trous) ainsi que, si possible, les zones avec des différences de niveau, ou alors les munir de signalisation bien visible et moyens de protection (rampes, …).

L'installation électrique doit être conforme aux normes de sécurité électrique (norme NF C 15-100), ce qui est d'autant plus important si le travail s'effectue dans une atmosphère ou avec des mains humides. L'installation électrique (armoires électriques, fils et câbles, éclairage) doit être conforme aux normes de sécurité électrique, en particulier, la bonne mise à la terre doit être contrôlée, les prises de courant défectueuses remplacées, les prolongateurs et outils portatifs vérifiés… Un disjoncteur différentiel 30mA doit protéger le circuit électrique. Une liaison de terre équipotentielle doit relier toutes les parties métalliques présentes dans le magasin ou l'atelier.

L'environnement de travail doit offrir un éclairage suffisant, une ambiance sonore modérée, une température non excessive ou insuffisante.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

- Les équipements de l'atelier et du magasin

Comme toute entreprise recevant du public, les ateliers et magasins des fleuristes sont soumis à la réglementation ERP : mesures de prévention contre l'incendie et facilitation de l'évacuation du public, instructions obligatoires sur l'interdiction de fumer, les moyens de secours, … Les mesures à prendre en cas d'urgence (coupure, brûlure, numéro des services de secours) doivent être connues et visiblement affichées.

Les postes de travail doivent être équipés d'aide à la manutention (transpalettes, chariots roulants, diables, poignées de préhension), les présentoirs équipés de roulettes. Les sièges et les plans de travail doivent être réglables en hauteur pour être appropriés ergonomiquement à la tâche à réaliser. De plus, l'apprentissage et le respect de gestes professionnels corrects sont aussi garants d'une prévention des TMS.

Les outils du fleuriste doivent être choisis pour leur qualité technique et ergonomique : utilisation d'outils sécurisés (cutter à lame rétractable, ciseaux), sécateurs régulièrement affilés et affutés, manchons sur les outils métalliques pour éviter le contact avec le nickel (ou éliminer les instruments en contenant), réparation ou suppression de tout outil défectueux.

L'élimination des déchets doit être correcte, c'est-à-dire dans un collecteur ou conteneur spécialement adapté afin d'éviter toute blessure ou contact potentiellement contaminant.

Les équipements de stockage doivent être conçus et mis en place de manière à pouvoir supporter les charges et à empêcher la chute des objets des étagères, qui doivent par ailleurs être facilement accessibles et à faible hauteur.

Les escabeaux et échelles doivent être conformes aux normes CE (pieds antidérapants...).

La conception des lieux de travail pour prévenir la violence concerne l'éclairage adéquat, suffisant et à l'épreuve du vandalisme à l'extérieur et la surveillance électronique (systèmes de vidéo- ou de radio-surveillance, dispositifs d'alarme et d'alerte) à l'intérieur.

- Les produits chimiques du fleuriste

En général, il convient d'utiliser les produits les moins volatiles et les moins inflammables.

Les fiches techniques des produits (FDS) doivent être consultées attentivement et il faut se conformer rigoureusement au mode d'emploi, respecter les proportions, ne pas mélanger le produit avec d'autres non prévus. Les notices d'informations, incluses dans les paquets, et les avertissements détaillés sur les emballages spécifient les risques et rappellent clairement les conseils à suivre impérativement lors des manipulations.

Les produits chimiques (bombes aérosol, bidons) doivent être stockés dans un local technique par catégorie de produit, bien ventilé et loin d'une source de chaleur.

Base Nationale des Sujets d'examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

- **La prévention individuelle**

  - La protection des mains

Le travail des fleuristes doit se faire dans de bonnes conditions pour éviter les phytodermatoses et il convient de les former à la prévention des dermatoses professionnelles et à la protection cutanée.

La lutte contre l'irritation est essentielle, elle comprend :

Lavage des mains sans détergent, avec des savons surgras, séchage avec une serviette sèche en tamponnant (sans frotter). Lavage systématique après manipulation de terreau.

Application régulière des crèmes pour les mains hydrophobes avant le travail et hydratantes après.

Utilisation de gants en nitrile pour la manipulation des fleurs (ceux en vinyle, assez perméables aux allergènes ont peu d'effet protecteur) ou en cuir pour la manipulation de végétaux épineux ou pour l'utilisation d'outils tranchant.

  - La protection du corps

Le vêtement de travail (blouse …) lavée fréquemment pour éviter la salissure des tenues et l'imprégnation par les produits manipulés.

Le port de vêtements contre le froid est indispensable pour le travail en extérieur l'hiver et en chambre froide.

Chaussures ou mocassins avec semelle antidérapante.

Masque anti-poussière pour la manipulation de certaines fleurs très pollinisées, si nécessaire.

  - Le matériel de premier secours

Une trousse contenant le matériel de premier secours (désinfectants, pansements, etc.) doit être mise à la disposition du personnel, et il faut vérifier souvent les dates de péremption du contenu.
Toute plaie doit être immédiatement nettoyée, désinfectée et pansée.

  - Le respect des règles d'hygiène

Des lavabos, postes de rinçage oculaire doivent se trouver à proximité des postes de travail. Ceux-ci permettent les mesures d'hygiène générale : lavage des mains fréquent avec moyens adaptés, douches oculaires pour ôter les projections de poussières ou autres corps étrangers dans les yeux.... En effet, le respect des règles d'hygiène s'étend aux comportements individuels : ne pas avoir les mains sales afin de ne pas ingérer par inadvertance un produit toxique ou contaminé et ne pas manger sur le lieu de travail.
Le personnel doit avoir à sa disposition des vestiaires et des sanitaires correctement équipés et en nombre suffisant. Des vestiaires doubles doivent être mis à la disposition des fleuristes : l'entreposage des tenues de travail doit avoir lieu à l'abri de la poussière et des souillures (le rangement des tenues de ville et des tenues de travail doit être séparé).

  - La vaccination préventive contre Diphtérie Tétanos Polio doit être à jour (tous les 10 ans).

L'exposition des femmes enceintes à la terre et aux moisissures des eaux croupies (risque de toxoplasmose) doit être limitée. (…)

Bases communes des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 1 : anomalies constatées

Livré le Signature du livreur	Observations / Réserves :	Pris livraison le Signature du client

ANNEXE 2 : fiches de stock

FICHE DE STOCK - Réf AN54 ANTHURIUM BLANC

Méthode de valorisation : PEPS

Date	N°BON	ENTRÉES			SORTIES			STOCKS		
		Qté	PU	Montant	Qté	PU	Montant	Qté	PU	Montant
14-mai	BL32				4	0,83	3,32	3	0,83	2,49

Base Nationale des sujets d'EXAMEN - Réseau Canopé - Ressources de l'enseignement professionnel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 3 : devis

Symphonies florales
21 rue de la République
12200 Villefranche de Rouergue
Tél : 05 65 45 11 21
Fax : 05 65 45 11 44
SIREN : 059 772 749
NAF : 4776Z



Destinataire :

DEVIS N°:	
DATE :	

Détail du devis		**Montant**
Location :		
	TOTAL 1	
Frais divers :		
Conditions de paiement :	**TOTAL 2**	
Durée de validité : 2 mois	**TOTAL HT**	
Date et signature :	**TVA 20 %**	
	TTC	

ANNEXE 4 : vérification du montant du chèque

Présentation du calcul :

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 5 : endossement du verso du chèque

ANNEXE 6 : bordereau de remise de chèques

BANQUE POPULAIRE OCCITANE BANQUE & ASSURANCE

BORDEREAU DE REMISE DE CHÈQUES

BENEFICIAIRE	ETABLISSEMENT PAYEUR AGENCE	EMETTEUR DU CHEQUE	MONTANT
N° de compte			
Centre			
Nom ou raison sociale			
Signature :			
Date de la remise :	Nombre de chèques :	Montant total	

Bourse Nationale des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 7 : analyse du chiffre d'affaires des 5 dernières années

Années	2012	2013	2014	2015	2016
CA en Euros	36 400	38 160	32 580	34 620	35 940
Taux d'évolution (2 décimales)					

ANNEXE 8 : analyse du chiffre d'affaires

Familles d'articles	CA 2016	Prévisions	Ecart/ prévisions en €	Ecart en %
Plantes vertes	5 800	6 500		
Plantes fleuries	4 770	4 000		
Fleurs coupées	7 320	6 500		
Articles décoration	4 530	6 000		
Locations	13 520	12 000		
TOTAUX				

ANNEXE 9 : commentaires

Base Nationale des sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE 10 : Seuil de rentabilité

Éléments	Prévisions		Seuil de rentabilité réel		Écart entre prévisions et réalisations
	Montant	%	Montant	%	
Chiffre d'affaires	35 000,00	100,00			
Charges variables	10 230,00	29,23			
Marge sur coûts variables	24 770,00	70,77			
Charges fixes	8 250,00				
Résultat	16 520,00	47,20			
Seuil de rentabilité	11 657,48				

Les charges fixes ont augmenté de 1,3 % par rapport à celles prévues et les charges variables ce sont élevées à 10 505,26 €.

ANNEXE 11 : commentaires

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.